

# Migrer votre généalogie vers Ancestris

La **migration** consiste à ouvrir dans Ancestris un fichier de généalogie issu d'un autre logiciel.

Les expressions « Migrer vers Ancestris » ou encore « Importer un fichier de généalogie dans Ancestris » signifient presque la même chose. La migration suppose que cette importation se fasse une seule fois pour un utilisateur. L'importation est une opération qu'un utilisateur répèterait plusieurs fois.

Une **migration** implique deux types de difficultés.

1. Abandonner le logiciel d'origine et découvrir Ancestris
2. Ouvrir le fichier **Gedcom** issue de votre précédent logiciel de généalogie, avec Ancestris désormais, **sans perte de données** lors du passage de l'un à l'autre

Le premier point pose peu de problèmes. Il s'agit simplement de s'habituer à Ancestris et à son interface : « *Comment s'appelle telle commande ?* », « *Où se trouve-t-elle ?* », « *Quel est le mode opératoire pour faire telle chose ?* », etc. Au fond, c'est un peu comme lorsqu'on change de véhicule : un temps d'adaptation est nécessaire, mais il n'y a rien d'insurmontable.

Le second point, en revanche, peut s'avérer beaucoup plus délicat à négocier.

Ancestris est là pour vous faciliter le travail.

## Généralités sur l'importation

Vous avez une généalogie déjà créée avec un autre logiciel et vous venez de faire le choix d'utiliser Ancestris ? Bonne nouvelle : le programme Ancestris est capable de lire tout fichier au format texte dont l'architecture est définie par la norme **Gedcom** (standard international d'échanges d'informations entre les logiciels de généalogie).

Cependant, beaucoup de programmes ne respectent pas scrupuleusement cette norme : ces derniers utilisent en effet divers montages et paramètres qui leur sont spécifiques, avec, pour conséquence, la perte d'une partie des informations lors des échanges de données entre généalogistes.

C'est pour cela qu'Ancestris a fait le choix d'être **100 % Gedcom** !

**Pour importer une généalogie dans Ancestris, deux situations se présentent.**

- Soit votre logiciel d'origine est capable d'exporter vos données au format Gedcom : Ancestris les lira sans problème
- Soit votre logiciel d'origine n'est pas capable d'exporter vos données au format Gedcom. C'est assez rare, mais dans ce cas, Ancestris ne sera pas en mesure de les lire, puisque le format des données des logiciels de généalogie sont propriétaires et seulement connus de leur éditeurs. Vous devrez alors ressaisir toutes vos données dans Ancestris. Mais cette fois-ci, vous ne pourrez plus les perdre

Comme la quasi totalité des logiciels ne respectent que *partiellement* la norme Gedcom, votre fichier d'origine est probablement imparfait par rapport à la norme, et des données que vous aviez saisies dans votre logiciel précédent peuvent ne pas se retrouver dans le fichier Gedcom produit par ce même logiciel. Mais une fois dans ce Gedcom, Ancestris récupérera tout.

C'est là que vous allez commencer à apprécier Ancestris.

- Ancestris accepte de lire n'importe quel fichier Gedcom, même s'il n'est pas conforme
- Des outils spécifiques à Ancestris ont été créés pour vous permettre de corriger certaines erreurs des autres logiciels. On ne pourra pas tout régler, mais vous arriverez déjà à éliminer certains problèmes

Comme le format du fichier à importer doit nécessairement correspondre à la norme Gedcom, la migration s'effectue en deux étapes.

1. **L'exportation.** À partir de votre précédent logiciel, il faut *exporter* vos données dans un fichier au format Gedcom, c'est-à-dire, convertir le fichier d'origine en un fichier à extension **\*.ged**. Tout bon logiciel permet cette opération
2. **L'importation.** Il suffit d'ouvrir votre fichier de données Gedcom dans Ancestris. Ancestris détectera automatiquement le logiciel d'origine ayant créé ce fichier Gedcom, et apportera les correctifs éventuels correspondants

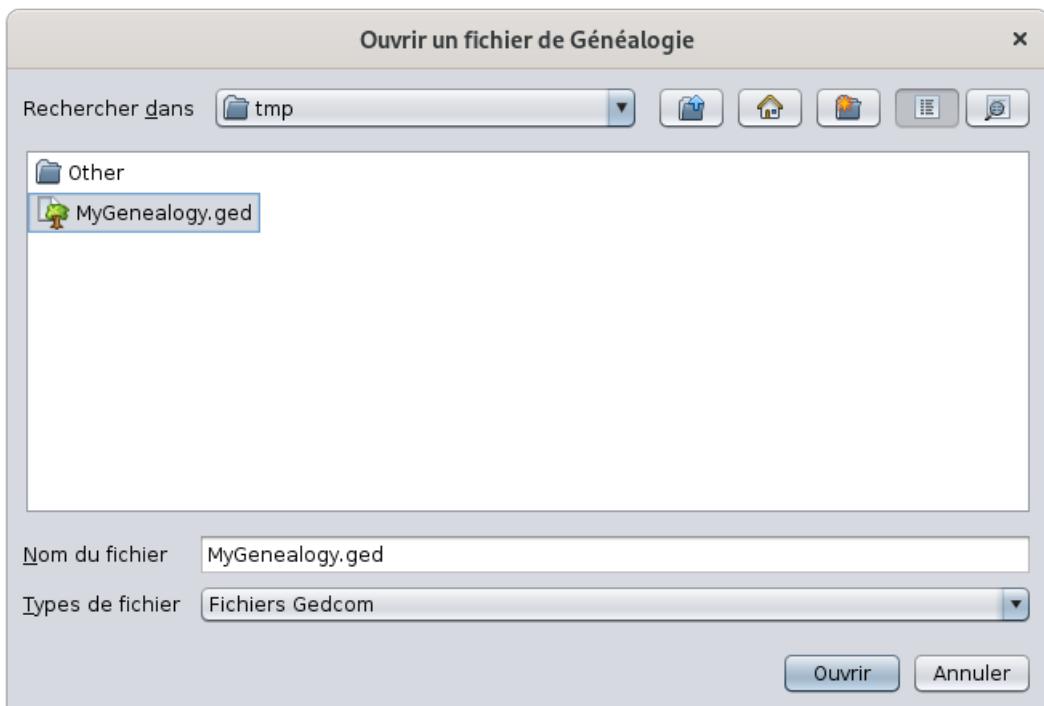
# Déroulement de l'importation

Vous avez vu dans la visite guidée la généalogie Bourbon, fichier `bourbon.ged`. Il s'agit d'un exemple de généalogie fourni avec Ancestris. On va la fermer, et migrer votre généalogie. C'est simplement pour faire de la place car on pourrait la laisser ouverte. Pour fermer le fichier `bourbon.ged`, on clique sur la croix rouge dans la barre de menu.

Vous allez maintenant migrer, ou importer, votre généalogie.

**Pour commencer, depuis la fenêtre d'accueil, cliquez sur "Migrer votre généalogie sur Ancestris" ou depuis la barre de menus, vous cliquez sur le bouton "Ouvrir une généalogie".**

Ancestris vous demande le nom du fichier Gedcom à importer. Choisissez-le et cliquez sur Ouvrir.



Un premier message vous indique qu'Ancestris a détecté un fichier Gedcom provenant d'un autre logiciel.



Dans le message ci-dessus, Ancestris a reconnu le logiciel RootsMagic.

Ancestris sait reconnaître les logiciels suivants, listés par ordre alphabétique.

- Ahnenblatt
- Ancestrologie
- Family Tree Maker (FTM)
- Genbox
- Geneanet
- Généatique
- Gramps

- Hérédis
- Legacy
- Mac Family Tree
- MyHeritage
- RootsMagic
- RootsTrust

Dans le message, Ancestris vous explique ce qu'il va faire. Cliquez sur Convertir.

A ce moment là, un traitement du fichier exporté est effectué, selon le déroulé des étapes ci-dessous.



Ancestris vous dit simplement que votre fichier a été transformé et renommé pour ne pas perdre l'original. Le fichier ainsi transformé sera ensuite ouvert dans Ancestris.

Voilà c'est fait. Ancestris vous donne dans un autre message le résultat de la conversion.



Il vous offre également de voir les corrections effectuées. Cliquez sur "Liste complète" pour les voir toutes. Ceci n'étant pas toujours nécessaire, Ancestris vous propose aussi un extrait où chaque type de correction est indiqué, ce qui est plus efficace. Sinon fermer ce message en cliquant sur "Non".

En cliquant sur "Extrait seulement", la fenêtre suivante affiche le rapport d'importation.

Quand Ancestris affiche ce rapport, l'**éditeur Gedcom** est aussi affiché parce qu'il est plus facile de comprendre les corrections à partir de cet éditeur qui vous montre tout. Il suffit en effet de cliquer sur l'identifiant de l'entité concernée par une correction pour que les détails de cette entité s'affiche dans l'éditeur Gedcom.

Documents

Table des Matières

Résumé

[Modifications de l'entête \(2\)](#)

[Réparation de ligne \(1\)](#)

[Entités invalides et transformées \(5\)](#)

[Etiquettes invalides \(3273\)](#)

[Structure des données fichier invalide \(20\)](#)

[Noms invalides \(83\)](#)

[Valeur d'événement invalides \(83\)](#)

[Dates invalides \(2\)](#)

[Lieux invalides \(1060\)](#)

[Événements multiples \(6\)](#)

**Rapport d'importation pour RootsMagic (4535) - Extrait seulement**

**Résumé** [+/-](#)

Logiciel d'origine :	RootsMagic
Version Gedcom :	5.5.1
Nom d'origine du fichier :	MyGenealogy.ged
Nombre de lignes avant importation :	30939
Nouveau nom de fichier :	MyGenealogy_ancestris.ged
Nombre de ligne après importation (sans lignes vides) :	29180
Nombre d'individus :	462
Nombre de familles :	184
Nombre de notes :	2
Nombre de medias :	0
Nombre de sources :	38
Nombre de dépôts :	3
Nombre de fournisseurs d'information :	0
Nombre de corrections effectuées :	4535

Nous avons listé [en bas de cette page](#) les principales anomalies rencontrées lors des migrations de certains logiciels. Référez-vous au paragraphe correspondant à votre logiciel pour plus de détails.

## Contrôle de la migration

Une fois Ancestris ouvert sur le nouveau fichier converti, nous allons maintenant effectuer des vérifications dont celles signalées en bas du message précédent, à savoir :

1. Toutes mes données d'origine ont-elles été transférées dans le nouveau fichier ?
2. Les fichiers multimédias ont-ils été correctement raccrochés ?
3. Reste-t-il des anomalies de données ou de format détectées par Ancestris que je doive corriger ?

### Vérification des données transférées

Il y a deux façons de perdre des données dans le transfert :

1. Soit les données n'ont pas été transférées dans le fichier Gedcom exporté par votre ancien logiciel,
2. Soit les données ont bien été transférées, mais elles ne se retrouvent pas à la même place dans le fichier Ancestris.

Seul vous pouvez effectuer visuellement ces deux contrôles.

Le premier consiste à ouvrir votre fichier Gedcom exporté avant conversion par Ancestris, avec un éditeur de texte. Explorer quelques entités et voyez si tout y est en vérifiant visuellement avec votre logiciel d'origine.

Le second contrôle consiste à regarder votre nouveau fichier Ancestris au moyen de l'éditeur Gedcom. Allez voir dans les entités susceptibles d'avoir des informations très riches, et vérifier comment elles se retrouvent rangées. Les mêmes types d'information ayant été rangés aux mêmes endroits, cela vous donnera une indication des conversions effectuées. Aidez-vous de la fenêtre Sortie également pour ce faire (menu Fenêtre/Sortie).

## Vérification des fichiers multimédias

Les noms des fichiers multimédias utilisés par votre généalogie sont référencés dans des lignes du fichier Gedcom.

Si les liens sont rompus suite à un changement de répertoire ou si l'export en a modifié la racine, il se peut que les médias n'apparaissent plus dans Ancestris. Un test rapide est de voir si votre photo s'affiche, dans le cas vous en aviez une avant.

Si tel est le cas, ou même pour un contrôle exhaustif, Ancestris saura vous dire si tous les médias sont raccrochés. Pour cela rendez-vous dans le menu Fichier/Propriété et lancez l'assistant.

Voir l'utilisation de cet outil dans la section correspondante.

## Vérification des anomalies

Même après la conversion, il se peut que les données ne respectent toujours pas la norme Gedcom. Cela peut-être le cas quand des données sont manquantes, ou erronées.

Comme Ancestris ne supprime rien du fichier d'origine, mais ne complète pas non plus des données manquantes, la conformité avec la norme Gedcom peut rester imparfaite.

Par ailleurs, il se peut que les données généalogiques elles-mêmes contiennent des incohérences.

Ce contrôle peut être effectué par la fonctionnalité du Menu / Outils / Gedcom / Vérification norme Gedcom et Anomalies.

Chaque anomalie est listée et vous pouvez la corriger. L'idéal est de le faire avec l'éditeur Gedcom car c'est le plus transparent sur les informations contenues dans le fichier Gedcom.

Voir l'utilisation de cet outil dans la section correspondante.

## Modifications ou ajouts d'informations

Une fois importée et les contrôles effectués, votre généalogie est pour être enrichie. Vous pouvez y ajouter d'autres individus ou modifier ou ajouter des informations.

Pour cela, simplement pour la prise en main, choisissez un individu sans parents de votre arbre généalogique en cliquant dessus, et voyez comment lui créer des parents et des frères et sœurs en vous reportant à la page précédente "[Crée votre généalogie](#)".

## Problèmes identifiés par d'autres utilisateurs lors de l'importation

Beaucoup de logiciels ne respectant pas la norme Gedcom, il est très probable que vous constatiez quelques problèmes liés à la migration de votre fichier.

Pour tous les logiciels reconnus par Ancestris, nous avons déjà effectué les conversions adéquates, et vous ne devriez pas rencontrer de difficultés, sauf si des évolutions ont eu lieu depuis nos travaux.

Pour les autres, nous vous invitons à nous en faire part. Nous les noterons ci-dessous pour le bénéfice d'autres utilisateurs, en attendant de pouvoir faire si possible les développements de conversion correspondants.

Nous ne pouvons parler que des problèmes que les utilisateurs nous ont signalés. Participez à l'amélioration d'Ancestris en nous les signalant par le biais de la [liste de discussion](#).

## Migration provenant de Genealogie.com

Les fichiers générés par le site de généalogie genealogie.com n'ont pas l'information relative au fournisseur

d'information. Une telle indication est obligatoire pour être conforme à la norme.

**Solution Ancestris** : Créez l'information en allant dans Fichier/Propriété et indiquez l'auteur.

## Migration provenant de LifeLines

Avec le paramétrage par défaut, LifeLines n'exporte pas l'information relative au fournisseur d'information. Une telle indication est obligatoire pour être conforme à la norme.

**Solution Ancestris** : Créez l'information en allant dans Fichier/Propriété et indiquez l'auteur.

## Migration provenant de Family Tree Builder

Family Tree Builder (FTB) génère de nombreux Tags qui lui sont propres et rendent moins lisible le fichier Gedcom.

**Solution Ancestris** : Retirez les étiquettes inutiles avec Menu/Edition/Suppression.

---

⌚Révision #31

★Créé Wed, Sep 25, 2019 5:25 PM par [jacques](#)

↗Mis à jour Sun, May 30, 2021 4:03 PM par [frederic](#)